

Ana-Maria Cozma  
Université de Turku

Fredrik Westerlund  
Université de l'Est de la Finlande

## Selon qui ? La présentation des sources du savoir dans les mémoires de recherche

### Résumé

L'acculturation à la rédaction scientifique implique, pour l'étudiant-scripteur de Master en situation de rédiger son mémoire de recherche, la gestion simultanée de ses propres idées et de celles de la communauté scientifique. Or, cette gestion de la polyphonie ne va pas de soi et on peut souvent percevoir une tension entre la voix de l'étudiant-scripteur et la voix de la communauté scientifique dont il rapporte les idées. Selon nous, cette tension est due avant tout à la mise en texte des sources bibliographiques. Dans cet article, nous étudierons les formulations employées par les étudiants-scripteurs dans les mémoires de recherche lorsqu'ils indiquent les sources du savoir. Nous cherchons à voir quelles sont les préférences pour l'une ou l'autre des formulations chez les différents scripteurs, ainsi que le relief qui est donné aux sources bibliographiques dans l'économie du texte. Les cinq mémoires étudiés appartiennent au champ des Langues et des Lettres et sont écrits en français par des étudiants finnophones. Ils correspondent à des degrés différents de complexité en ce qui concerne la manière de mentionner les sources bibliographiques.

### 1. Introduction

Cet article porte sur les techniques de mention des sources dans les mémoires de recherche : la manière dont la littérature scientifique est présentée, synthétisée, mise en dialogue et éventuellement abordée dans une lecture critique par l'étudiant-scripteur. À partir de cinq mémoires de Master rédigés par des étudiants finlandais, nous chercherons à identifier comment se réalise l'inscription des sources du savoir dans la structure syntaxique des phrases. Notre corpus étant constitué de textes rédigés par des locuteurs de français non natifs, ce travail pourra servir pour la conception d'exercices et de boîte à outils dans le domaine du FOU (Français sur Objectifs Universitaires) ; il peut également être exploité, de manière plus générale, pour

enseigner la méthodologie de la rédaction des mémoires de recherche à des étudiants locuteurs natifs du français.

À l'origine de la présente étude, il y a le constat d'une tension, souvent perceptible dans les mémoires de Master, entre les sources bibliographiques mentionnées et le projet de recherche de l'étudiant, tension liée à la gestion de la polyphonie et qui témoigne du processus d'« acculturation aux discours universitaires » (Pollet 2001). En effet, l'articulation de ces deux niveaux se fait généralement au détriment de la voix de l'étudiant-scripteur, qui est en quelque sorte étouffée par la multitude de références bibliographiques à prendre en compte. Or, cette impression vient avant tout de la manière dont les sources sont mentionnées dans le texte et la clé de ce problème est à chercher, à notre avis, non pas tant dans la démarche ou l'attitude de l'étudiant que dans les formulations qu'il emploie. Ainsi, à partir de cette observation, nous cherchons à voir quelles sont les formulations privilégiées, récurrentes ou, au contraire, rarement employées, et quelles sont les différences d'un scripteur à l'autre quant à la mention des sources.

Si on laisse de côté les renvois entre parenthèses, l'indication des sources bibliographiques peut aller de la simple mention (*selon X*) à des formulations plus complexes (subordonnées relatives, complément du nom, etc.), voire à des formulations indiquant une lecture critique, des prises de position de l'étudiant, la mise en rapport des sources, ou encore la justification du choix de ces sources. Dans cette étude, nous identifierons d'abord quelques catégories de formulations et les fonctions des mentions des sources (chap. 2), afin de pouvoir caractériser, sous cet angle, les mémoires de Master de notre corpus (chap. 3).

## 2. Les références : une dimension essentielle de tout mémoire de recherche

Les références bibliographiques ont été davantage étudiées pour ce qui est des articles de recherche, dans des perspectives diverses : celle de la bibliométrie, qui aborde les citations en termes quantitatifs, statistiques, mais aussi en termes qualitatifs lorsqu'elle prend en compte des indicateurs bibliosémantiques (Bertin – Desclés 2007) ou l'emplacement/contexte des citations et le rôle des citations isolées/multiples (Small 1982 ; Zhao *et al.* 2017) par exemple ; celle de la méthodologie de la rédaction (Rinck 2013 ; Carter-Thomas – Rowley-Jolivet 2013) ; celle de l'analyse du discours (Fløttum – Rastier 2003) etc. Les études réalisées dans ce champ de recherche sont souvent contrastives, se basant sur des corpus constitués d'articles de différentes disciplines en sciences exactes et en sciences humaines (Hyland 1999 ; Lucas 2006).

Le traitement des références bibliographiques dans les mémoires de recherche a fait l'objet de moins d'études, car il est abordé plutôt dans l'optique de la méthodologie de la rédaction de thèses et mémoires. Ce sont d'ailleurs avant tout les ouvrages destinés à des scripteurs écrivant en langue étrangère, en l'occurrence à des non-francophones, qui accordent de l'importance aux aspects rédactionnels (Kleemann-Rochas *et al.* 2003 ; Cislaru *et al.* 2009), tandis que ceux qui s'adressent au scripteur qui écrit dans sa langue mettent généralement l'accent sur les normes et traditions à respecter (raison pour laquelle nous ne les mentionnons pas ici). Cependant, puisque le mémoire de Master s'inspire des textes de recherche en général, on peut supposer que les résultats des études sur l'article de recherche, notamment en méthodologie de la rédaction scientifique ou en analyse du discours, sont transposables au mémoire – dans une certaine mesure, bien entendu, car l'étudiant-scripteur se trouve dans la position de l'apprenti, avec tout ce que cela implique comme hésitations, tâtonnements, maladresses, qui entraînent une tension, voire une rupture entre les références citées et le projet de l'étudiant (Cozma 2013). Pour ce qui est des études en méthodologie de la rédaction scientifique et en analyse du discours qui nous intéressent par rapport à ce que nous visons dans cet article, elles se focalisent principalement sur des aspects tels que le discours cité ou rapporté (Lucas 2006), les voix des auteurs et la polyphonie (Fløttum 2003 ; Rinck *et al.* 2007), le dialogisme et la hiérarchie des énonciateurs dans le texte (Grossman – Rinck 2004), l'image de soi et le positionnement de l'auteur (Rinck 2006 ; Tutin 2010). Si ces approches sont éclairantes, nous avons choisi une piste différente, qui est celle des formulations effectives dans les phrases qui mentionnent une source bibliographique.

## 2. Faire référence : les différentes formulations du savoir cité

La revue de la littérature, l'approche critique des références bibliographiques, l'exploitation des recherches antérieures ne sauraient se réaliser sans qu'il y ait des mentions explicites de ces recherches dans le texte, au-delà des renvois entre parenthèses. Ce sont ces mentions, pouvant se réaliser par des formulations diverses et variées, qui nous intéressent ici et que nous aborderons à travers les catégories citationnelles décrites dans cette section. Il s'agit donc de voir quelle est l'expression linguistique que prend la mention des sources dans le texte rédigé par l'étudiant.

### 2.1. Comment se réalise l'inscription des sources du savoir dans le texte ?

Bien que le mémoire de recherche en tant que genre doive obéir à des exigences comme la discussion critique de la littérature et la prise de position par rapport à celle-ci, il n'en reste pas moins que, dans de nombreux passages des mémoires de Master analysés, on pratique simplement les renvois entre parenthèses, qui sont une modalité de citation économique, facilitant la centration sur le propos. C'est pourquoi nous avons considéré nécessaire de regarder tout d'abord la proportion de ces renvois bibliographiques par rapport aux autres formes de mention des sources. Ainsi, la première catégorie que nous posons est la suivante :

- 1. Absence de formulation dans la phrase** : simple utilisation de renvois entre parenthèses (nom, année, page). Trois sous-catégories peuvent être prises en compte ici : a) le renvoi simple ; b) les cas où deux ou plusieurs renvois sont regroupés dans une parenthèse, ce qui suggère une mise en rapport de ces références, mais qui est laissée implicite ; c) les cas de citation indirecte annoncés comme tels (par exemple à l'aide de *cité dans*).

Lorsque le renvoi bibliographique s'accompagne de formulations dans la phrase, nous ferons abstraction du renvoi et prendrons en compte les catégories suivantes, établies sur des critères principalement syntaxiques, sauf pour 8–12, qui relèvent de critères sémantiques :

- 2. Les adverbess de phrase renvoyant à la source** (*selon X/pronom, d'après X/pronom, etc.*) : dans ce cas, il y a simple attribution des idées, affirmations, visions, etc. à la source X ; la mention de la source est périphérique, sans être véritablement intégrée au propos. Dans cette catégorie, nous pouvons distinguer les cas a) où la source est mise en avant, mentionnée en premier, en tête de phrase, et les cas b) et c), en milieu et fin de phrase, lorsque les idées sont introduites en priorité ;
- 3. La source en fonction syntaxique de 'sujet'** (*X/pronom + verbe*) : Nous ne tenons pas compte des classes sémantiques des verbes qui figurent dans ces constructions (verbe de parole, verbe psychologique, etc.), ni de la forme que prend X (nom propre, anaphore nominale ou pronominale). Dans cette catégorie également, plusieurs cas de figure peuvent être identifiés, qui équivalent, là aussi, soit à une mise en avant de la source, soit à une mention de la source apparaissant comme supplémentaire et subordonnée aux propos :

a) X – sujet de la principale, en position initiale ;

- b) X – sujet de la principale, plus loin dans la phrase (après un adverbe de phrase, un SN détaché, une subordonnée, etc.) ;
  - c) X – sujet après un connecteur logique ;
  - d) X – sujet d'une proposition incidente (*affirme X*) ;
  - e) X – sujet d'une subordonnée (les relatives sont traitées à part) ;
4. **La source en fonction syntaxique de 'complément d'agent'** (*par X*) : X pouvant être accompagné ou pas de déterminants ;
  5. **La source présente dans une subordonnée relative** : quelle que soit la fonction syntaxique de la source (sujet ou autre) ;
  6. **La source en fonction de 'complément du nom'** : souvent régie par des noms tels que *théorie, critique, idées* ; nous ferons néanmoins abstraction des classes de noms apparaissant dans cette catégorie, dans la mesure où ce qui nous intéresse est de voir de quelle manière la source est insérée dans la structure syntaxique des phrases ;
  7. **La source apparaissant plusieurs fois dans la phrase**, en tant que sujet de plusieurs propositions, ou sous-entendue dans le cas des structures participiales, gérondives, infinitivales (*X-X*).

Les catégories 2 à 7 sont de l'ordre de la syntaxe et leur identification se fait dans le cadre de la phrase. En revanche, les catégories 8 à 12, qui sont d'ordre sémantique, requièrent un contexte plus large que celui de la phrase. Syntaxe et sémantique n'étant pas sans rapport, il peut arriver, toutefois, qu'à une catégorie définie syntaxiquement s'ajoutent des occurrences identifiées à partir du sens (par exemple, le complément d'agent est une fonction syntaxique, mais on peut inclure dans la catégorie 4 également des formulations telles que *vient de X* ou *grâce à X*). De la même manière, la caractérisation de la source (catégorie 10) est vue ici dans une acception très large, sans distinguer les manifestations syntaxiques ; plusieurs constructions syntaxiques permettent de réaliser une telle caractérisation : épithète, apposition, etc.

8. **Deux ou plusieurs sources sont mises en rapport** ( $X_1-X_2-...X_n$ ) : les sources sont liées dans la littérature, ce n'est pas l'étudiant qui opère ce rapprochement ;

9. **Idem, mais la mise en rapport des sources est réalisée par l'étudiant** : ici, comme pour 8 et 11, et contrairement aux autres catégories, le repérage se fait dans un contexte plus large que le cadre de la phrase ;
10. **Une caractérisation de la source** pouvant prendre la forme d'une anaphore nominale, d'un commentaire parenthétique ou d'une incise (*le créoliste martiniquais X ; X, ouvrage de référence...*), etc. ;
11. **Les prises de position de l'étudiant-scripteur vis-à-vis des sources et de leur utilisation** (*NOUS – X*) : ce que le scripteur dit faire ou penser en rapport avec la source ;
12. **La source n'est pas nommée explicitement** : le scripteur fait des généralisations (*selon les linguistes ; les recherches antérieures ont montré que...*), suivies éventuellement de renvois ou d'exemples dans la même phrase ou dans la suite du texte ; cette catégorie a été ajoutée parce qu'elle s'est avérée fréquente dans l'un des mémoires et correspond à des passages où le scripteur met en rapport plusieurs sources.

L'idée derrière ces catégories que nous posons au début de notre étude – et dont la liste n'est bien entendu pas exhaustive – est que la source mentionnée se trouve être plus ou moins intégrée dans les propos du scripteur : elle peut tantôt être donnée en marge des propos (avec *selon X*), tantôt être intégrée au propos et promue au premier-plan, prenant plus de relief que les idées elles-mêmes (dans les cas où X est sujet en tête de phrase), tantôt elle peut figurer plus en profondeur dans la hiérarchie syntaxique (par exemple dans le cas des subordonnées relatives). Ainsi, selon la manière même dont la source est insérée dans le texte, soit elle va être mise en avant et recevoir une certaine autonomie dans l'économie du texte, soit elle va être secondaire par rapport aux idées et subordonnée au point de vue du scripteur.

## 2.2. Les fonctions des citations des sources

Conformément à cette idée d'une intégration plus ou moins forte des sources bibliographiques dans le propos de l'étudiant-scripteur, nous proposons d'organiser les catégories définies *supra* sur un continuum allant du pôle « source documentaire » au pôle « synthèse, évaluation, exploitation des sources ». Sur ce continuum, nous regroupons les catégories selon des fonctions qu'elles remplissent dans le texte – nous pourrions aussi parler d'effets obtenus dans le texte – que nous définissons comme s'opposant deux par deux selon un axe de symétrie :

- la source a plus de relief que les idées (C) vs. les idées ont plus de relief, la source leur étant subordonnée en termes d'information fournie par le texte (D) ;
- la mention de la source se fait en marge des idées (B) vs elle est intégrée aux propos et à la réflexion du scripteur (E) ;
- la fonction documentaire prime (A) vs les fonctions qui priment sont celles de la synthèse, du dialogue et de l'évaluation des sources, de l'exploitation dans le projet de recherche (F).

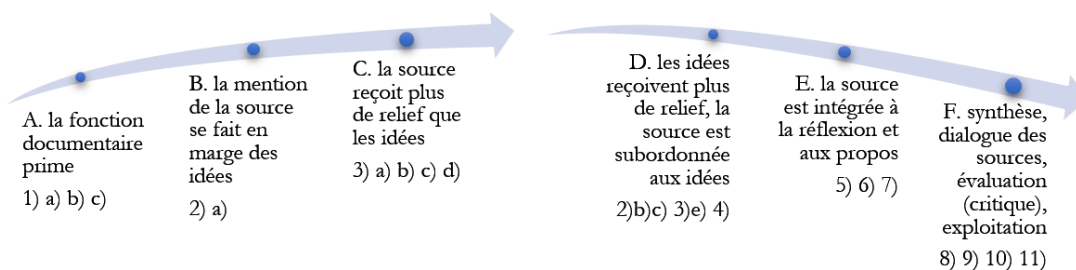


Figure 1. Les fonctions textuelles de la mention des sources et les catégories de formulations correspondantes

À l'un des pôles, la fonction documentaire est réalisée par le cas des simples renvois bibliographiques insérés entre parenthèses dans le texte (A). Au pôle opposé se trouve la fonction de synthèse, évaluation, analyse, exploitation des sources (F), qui se réalise à travers les catégories 8 à 11, établies sur des critères sémantiques. Entre ces deux pôles, les constructions du type « selon X » en tête de phrase sont proches de la fonction de documentation, car la source est mentionnée en marge des idées, recevant ainsi plus d'autonomie dans le texte (B). La source a également plus de saillance si elle figure dans la fonction sujet (catégorie 3, C), alors qu'elle est mise au second plan (D) lorsqu'elle apparaît plus loin dans la phrase (par exemple pour « selon X » qui est placé en milieu ou fin de phrase) ou plus profondément dans la structure syntaxique de la phrase (sujet d'une subordonnée, complément d'agent). Dans le cas des subordonnées relatives, du complément du nom et d'une source apparaissant plusieurs fois dans la phrase, la source est davantage intégrée aux propos du scripteur (E).

La distribution des catégories de formulations sur ce continuum peut être affinée, aussi bien du point de vue des catégories que du point de vue des fonctions, mais cette première esquisse que nous en proposons dans cette étude nous fournit cependant un premier cadre pour décrire les

cinq mémoires de notre corpus. De notre point de vue, ce cadre devrait également permettre de décrire les tensions décelables dans les mémoires de Master entre citation des sources et propos de l'étudiant-scripteur, tensions dont le constat représente un des points de départ de la présente étude.

### 3. La mise en texte des sources du savoir par l'étudiant-scripteur

Dans cette étude, il sera question de cinq mémoires de Master soutenus dans cinq universités finlandaises<sup>1</sup> ; la sélection des mémoires a été faite de manière aléatoire et sans prétendre à la représentativité. Les mémoires ainsi retenus se sont avérés correspondre à des degrés de complexité variés pour ce qui est de la citation des sources bibliographiques.

#### 3.1. Comptage des occurrences et vue d'ensemble des cinq mémoires

À partir des catégories présentées dans la section 2, nous ferons la distinction entre « renvoi », lorsque la référence est détachée de la syntaxe de la phrase et figure entre parenthèses, et « formulation », lorsque la source est insérée dans la structure syntaxique de la phrase. Nous prendrons en compte les renvois uniquement lorsqu'ils apparaissent seuls et qu'ils ne s'accompagnent pas de formulations. Nous laisserons également de côté : les notes de bas de page, sauf si les références y figurent de manière systématique ; les sources qui correspondent au corpus analysé par l'étudiant dans son mémoire ; les sources où aucun nom n'est précisé, par exemple lorsqu'on parle de *perspective*, *théorie*, etc., sans mentionner de noms d'auteurs. Il s'agit là de choix pratiques.

Les catégories de formulations énumérées dans le chap. 2.1. peuvent apparaître conjointement au sein d'une phrase ; dans ce cas, nous comptabilisons toutes les occurrences des catégories

---

<sup>1</sup> Ces mémoires sont consultables en ligne, en accès libre : *Le discours de crise : La représentation des réfugiés dans Le Figaro et Libération*, par L. Dahlbacka, Åbo Akademi, 2016 ; *Des médecins et des femmes de ménage : la féminisation des dénominations professionnelles dans les films français contemporains*, par M. Hyväri, Université de Helsinki, 2016 ; *Deux garçons face aux circonstances angoissantes : Oscar et Joseph dans Oscar et la Dame Rose et L'Enfant de Noé d'Éric-Emmanuel Schmitt*, par L. Torikka, Université de Jyväskylä, 2015 ; *La langue non standard et les caractéristiques de la langue parlée dans la littérature du point de vue de certains universaux de la traduction proposés. Analyse d'un extrait du roman français Kiffe kiffe demain et de sa version finnoise Hällä väliä huomisella*, par S. Karjalainen, Université de Tampere, 2015 ; *La distribution des fonctions des langues dans un contexte multilingue : cas de l'Île Maurice*, par R. Saarinen, Université de Turku, 2016. L'ordre dans lequel nous les listons ici ne correspond pas à celui que nous avons établi pour l'analyse.



établies, ce qui a comme résultat plusieurs occurrences pour une source mentionnée. Ainsi, dans la phrase

« *Lenoble-Pinson* (2006 : 641–642), l'une des deux femmes parmi les membres de *Cogeter listés dans le rapport* de 1998, s'aligne avec les arguments de la commission, affirmant qu'il existe dans l'usage (...) »,

nous avons trois occurrences : la source X ayant la fonction de sujet en position initiale (catégorie 3a), une caractérisation de X se réalisant à l'aide d'un GN apposé (catégorie 10) et la double apparition de la source X dans la phrase, en tant que sujet exprimé de la principale et sujet sous-entendu de la subordonnée participiale (catégorie 7). Par conséquent, ce que l'on voit à partir du nombre d'occurrences que nous présentons dans cet article, ce n'est pas tant la proportion de références par section du mémoire que la complexité des formulations pour chaque section (puisque pour une même mention bibliographique, on peut avoir plusieurs occurrences des catégories décrites dans le chap. 2.1.).

Nous donnons un premier aperçu des résultats du comptage dans le tableau ci-dessous, que nous organisons sur la base de la proportion des mentions des sources par page. Les pages sont de taille équivalente dans les cinq mémoires ; les demi-pages ou quarts de page vides, ainsi que l'espace occupé par les tableaux et figures ne sont pas inclus dans le nombre de pages de texte. Le tableau présente aussi, de manière simplifiée, la distribution des sources selon les différentes sections du mémoire ; les intitulés des sections qui trahiraient l'identité des auteurs des mémoires ont été remplacés par « section » (il s'agit dans ce cas de mémoires qui ne traitent pas séparément les parties axées sur l'analyse, mais qui combinent théorie et analyse au sein d'une même section).

Tableau 1. Vue d'ensemble des cinq mémoires de Master

<b>Mémoire I.</b> <b>53 occurrences</b> <b>68 pages de texte</b> <b>0,78 occ/page</b>	<b>Mémoire II.</b> <b>197 occurrences</b> <b>66 pages de texte</b> <b>2,98 occ/page</b>	<b>Mémoire III.</b> <b>215 occurrences</b> <b>61 pages de texte</b> <b>3,52 occ/page</b>	<b>Mémoire IV.</b> <b>461 occurrences</b> <b>112 pages de texte</b> <b>4,12 occ/page</b>	<b>Mémoire V.</b> <b>365 occurrences</b> <b>71 pages de texte</b> <b>5,14 occ/page</b>
Introduction : <b>0</b> 2 <sup>e</sup> section : <b>8</b> 3 <sup>e</sup> section : <b>23</b> 4 <sup>e</sup> section : <b>21</b> Conclusion : <b>1</b>	Introduction : <b>10</b> Contexte de la recherche : <b>35</b> Cadre théorique : <b>123</b> Corpus : <b>0</b> Analyse : <b>25</b> Conclusion : <b>4</b>	Introduction-Plan du travail-Corpus : <b>20</b>  4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> sections : <b>186</b>  Synthèse-Conclusion : <b>9</b>	Introduction : <b>7</b>  2 <sup>e</sup> section : <b>242</b> 3 <sup>e</sup> section : <b>212.</b>  Conclusion : <b>0</b>	Introduction : <b>6</b> Partie théorique : <b>318</b> Corpus et méthodologie : <b>11</b> Analyse et interprétations : <b>15</b> Réflexions et conclusion : <b>15</b>
98,10 % des occ. se trouvent dans les sections 2, 3 et 4	80,20 % des occ. se trouvent dans <i>Contexte</i> et <i>Cadre théorique</i> ; 12,75 % dans <i>Analyse</i>	86,50 % des occ. se trouvent dans les sections 4, 5 et 6	98,50 % des occ. se trouvent dans les sections 2 et 3	87,10 % des occ. se trouvent dans <i>Partie théorique</i>

Étant donné que le comptage des occurrences que nous avons effectué a visé non pas le nombre de fois où on mentionne des sources, mais les catégories de formulations que nous avons préétablies, les résultats que nous avons obtenus sont un premier indicateur de la complexité citationnelle des mémoires : plus le nombre des occurrences est élevé et la proportion des occurrences par page est grande, plus la mention des sources est diversifiée. En rapportant le nombre d'occurrences au nombre de pages de texte effectif, nous avons obtenu les proportions indiquées dans la première ligne du tableau ci-dessus.

Pour ce qui est de la distribution des références sur l'ensemble du texte, il est difficile de trouver des régularités parmi les cinq mémoires de notre corpus. Ainsi, dans notre corpus, les mémoires II et V distinguent nettement – à l'aide du métadiscours employé dans les titres des chapitres – théorie et analyse, préférant placer la majorité des références bibliographiques dans la partie théorique. Le mémoire IV ne laisse pas voir une telle distinction et, même s'il est aisé d'identifier les chapitres théoriques et le gros chapitre d'analyse, on constate que les sous-parties de ce dernier s'ouvrent par des sections théoriques chargées en références. Quant au mémoire III, il efface la frontière entre théorie et analyse, car il s'organise autour de chapitres thématiques à l'intérieur desquels la théorie est introduite au fur et à mesure, en fonction des besoins de l'analyse. Enfin, le mémoire I se présente dans son ensemble comme une étude littéraire documentée, sans parties théoriques en soi.

### 3.2. Description des cinq mémoires de Master

Représentant différentes manières d'écrire, voire différentes traditions, les cinq mémoires de Master seront traités ici par ordre de complexité, le degré de complexité étant indiqué par la proportion d'occurrences de catégories citationnelles par page de texte effectif. Notre objectif n'est pas d'être critiques vis-à-vis de ces mémoires, mais simplement d'examiner cinq manières différentes de mentionner les sources bibliographiques, ainsi que les fonctions que remplissent ces mentions dans l'économie du mémoire. Les résultats obtenus pour les catégories préétablies dans chaque mémoire sont rassemblés dans le *tableau 2*. N'y figurent que les catégories pour lesquelles les résultats sont pertinents ou saillants pour l'un ou l'autre des mémoires. Par exemple, la catégorie 1) se réalise le plus souvent sous la forme a), alors que les sous-catégories b) et c) sont plus rares et, par conséquent, il est intéressant de les signaler lorsqu'elles sont davantage présentes dans l'un des mémoires ; il en va de même pour la catégorie 2), qui est surreprésentée par les formulations de type a) où la source reçoit plus de relief, contrairement aux formulations b-c) où la source est subordonnée aux idées.

Tableau 2. Fréquence d'utilisation des différentes catégories dans les cinq mémoires

	<b>Mémoire I.</b> <b>53 occ.</b> <b>0,78 occ/page</b>	<b>Mémoire II.</b> <b>197 occ.</b> <b>2,98 occ/page</b>	<b>Mémoire III.</b> <b>215 occ.</b> <b>3,52 occ/page</b>	<b>Mémoire IV.</b> <b>461 occ.</b> <b>4,12 occ/page</b>	<b>Mémoire V.</b> <b>365 occ.</b> <b>5,14 occ/page</b>
<b>1) Renvois</b> entre parenthèses b) dont % <b>plusieurs</b> sources c) dont % citation <b>indirecte</b> explicite	88,67 % (26,42 %)	49,75 % (6,10 %)	46 %	37,74 %	21,90 % (3,85 %)
<b>2) Selon X</b> b-c) dont % <b>en milieu/fin</b> de phrase	5,66 % (3 occ.)	4,05 % (2,55 %)	4,65 % (0,45 %)	6,94 % (1,10 %)	16,15 % (4,95 %)
<b>3) X + verbe</b> a) dont % <b>en tête</b> de phrase b) dont % <b>plus loin</b> dans la phrase c) dont % après <b>connecteur</b> logique d) dont % <b>en incise</b>	3,77 %	14,70 % (10,65 %) (3,55 %) (0,50 %)	21 % (16,30 %) (2,32 %) (1,40 %)	34,71 % (23,43 %) (1,95 %) (4,12 %) (0,43 %)	37,55 % (24,65 %) (5,20 %) (4,40 %) (1,65 %)
<b>4) X – complément d'agent</b>	-	4,55 %	4,20 %	4,77 %	1,65 %
<b>5) X – dans relative</b>	1,88 % (1 occ.)	3 % (5 occ.)	3,70 % (8 occ.)	1,95 % (9 occ.)	2,75 % (10 occ.)
<b>6) X – complément du nom</b>	-	8,60 %	7 %	5,86 %	4,40 %
<b>7) X – dans plusieurs propositions</b> de la phrase	-	3 % (5 occ.)	0,45 % (1 occ)	3,05 % (14 occ.)	3,85 % (14 occ.)
<b>8) X1 – X2 sont mis en rapport</b> (lien préexistant)	-	-	0,45 %	0,22 %	0,55 %
<b>9) X1 – X2 (mise en rapport</b> réalisée par l'étudiant)	-	0,50 %	0,93 %	1,74 %	1,10 %
<b>10) X + caractérisant</b>	-	4,05 %	1,12 %	0,20 %	0,80 %
<b>11) NOUS-X (prise de position)</b>	-	6,60 % (13 occ)	7,90 % (17 occ)	3,25 % (15 occ)	4,40 % (16 occ)
<b>12) X – dans phrase généralisante</b>	1,88 %	-	1,40 %	0,65 %	2,75 %

Ce tableau suggère deux corrélations : d'une part, la catégorie des renvois est inversement proportionnelle à la densité des occurrences (plus il y a d'occurrences par page, moins ces occurrences sont du type renvoi et plus on a de formulations) et, d'autre part, la catégorie 3 est directement proportionnelle à la densité (plus il y a d'occurrences par page, plus il a de formulations où la source X est sujet de la phrase). On constate également que ce sont ces deux catégories, 1 et 3, qui sont les plus représentées dans l'ensemble des mémoires, avec en moyenne 60 % à 70 % du total des occurrences. Autrement dit, la mention des sources dans les mémoires de recherche se réalise avant tout sous forme de renvois ou à l'aide de propositions où la source occupe la fonction sujet. De plus, le tableau suggère une troisième corrélation, entre les catégories 1 et 3, toujours en lien avec la complexité que nous avons établie sur la base du nombre d'occurrences par page de texte. En effet, le rapport entre les renvois (catégorie 1) et les formulations avec fonction de sujet (catégorie 3) varie selon la complexité du mémoire : dans les mémoires moins complexes, les renvois l'emportent sur les formulations à fonction sujet, alors qu'au fur et à mesure que le degré de complexité croît, l'écart entre les deux catégories diminue et finit par s'inverser dans le cas du mémoire V (seulement 21,90 % renvois contre 37,55 % formulations à fonction sujet).

Mis à part ces corrélations, il est difficile d'identifier des tendances partagées par l'ensemble des mémoires, si ce n'est la faible représentativité des catégories 8 et 9 touchant à la mise en rapport des sources bibliographiques. Pour ce qui est des autres catégories, les variations d'un scripteur à l'autre laissent apparaître les formulations de prédilection ou, au contraire, celles qui sont peu exploitées voire absentes. Ainsi, on constate que la catégorie 2 (*selon X*) est fréquente dans l'ensemble du corpus, y compris dans le mémoire I, qui est le moins complexe ; elle est particulièrement saillante dans le mémoire V, où elle est également plus souvent employée en milieu ou fin de phrase. La catégorie 3 (*X en fonction sujet*) est employée de manière plus diversifiée dans les mémoires IV et surtout V, avec 10 % des occurrences où la phrase ne commence pas par la source sujet X. La catégorie 4 (*X en fonction complément d'agent*) est absente du mémoire I et peu utilisée dans le mémoire V, mais elle est constante et assez représentative dans les trois autres mémoires. La catégorie 5 (*X apparaissant dans une subordonnée relative*) est présente dans les cinq mémoires dans une proportion assez faible, tout en étant l'une des catégories pour lesquelles il y a le moins d'écarts d'un mémoire à l'autre. La catégorie 6 (*X en fonction complément du nom*) est d'emploi fréquent, tout particulièrement dans les mémoires II, où c'est la troisième catégorie la plus représentative, et III. La catégorie 7 (*X apparaissant plusieurs fois dans la phrase, y compris de manière implicite*) est à prendre en compte pour trois des mémoires du corpus, II, IV et V, alors que la catégorie 10 (celle où X est accompagné de caractérisants) se manifeste surtout dans le mémoire II. La catégorie 11 (renvoyant aux prises de position par rapport à X), absente du mémoire I, est globalement bien représentée dans les quatre autres mémoires, avec de 13 à 17 occurrences. Enfin, la dernière catégorie (*X est vague ou très général*) n'est pas saillante globalement, sauf dans le mémoire V, où on dénombre une dizaine d'occurrences.

Cette vue d'ensemble des différentes catégories permet de voir dans quelle mesure elles sont employées dans les mémoires et lesquelles sont plus saillantes dans l'ensemble du corpus ou pour l'un ou l'autre des mémoires. Nous prenons maintenant chaque mémoire séparément, afin de voir comment ces catégories se combinent au sein d'un même mémoire ; nous chercherons à voir ce qui est caractéristique pour chaque mémoire, démarche qui nécessite également de situer les mémoires les uns par rapport aux autres.

## Mémoire I

Le mémoire I, qui est le moins complexe, contient un total de 53 occurrences, soit de quatre à neuf fois moins que les autres mémoires. Toutes les occurrences se trouvent dans les trois chapitres d'analyse, à l'exception d'une seule, figurant dans la conclusion. La majorité des

occurrences, à savoir 88,67 % du nombre total, sont des renvois entre parenthèses sans aucune formulation, citant une (62,25 %) ou plusieurs (26,42 %) sources – car les sources sont souvent regroupées, avec jusqu'à cinq auteurs et ouvrages, et parfois l'indication de plusieurs pages pour une même source. Les six occurrences restantes sont réparties entre les catégories 2a) « selon X » en début de phrase (trois occurrences) ; 3b) X est sujet de la principale, figurant plus loin dans la phrase ; 5) X apparaît dans une subordonnée relative ; et 12) X est général, suivi de renvois entre parenthèses.

On peut considérer que la présence de plusieurs renvois au sein d'une même parenthèse équivaut – sur le mode de l'ellipse (cf. Lucas 2006) – à une mise en rapport des sources similaire à celle des catégories 8 et 9. Néanmoins, en l'absence de prises de position explicites et de formulations qui expriment la mise en dialogue, l'évaluation ou l'exploitation des sources, la fonction dominante dans ce mémoire reste celle de la simple documentation. En raison de cette économie des moyens dans la mention des sources bibliographiques, le mémoire I se détache clairement du reste du corpus et, par conséquent, il ne sera pas utile de s'y référer dans la description des mémoires suivants.

## Mémoire II

Sur les 197 occurrences que nous avons repérées dans ce mémoire, la moitié correspondent à la fonction de documentation, consistant en des renvois entre parenthèses sans autre mention de la source dans la phrase. Cependant, malgré un pourcentage de renvois (49,75 %) plus élevé que dans les mémoires III, IV et V, ce mémoire est en fait plus équilibré qu'il ne paraît, car on y fait un usage moindre des formulations qui ont comme effet de mettre en avant la source, notamment : des constructions du type « selon X » et des phrases où la source est sujet de la principale ; un usage plus élevé des catégories qui permettent d'intégrer la source à la réflexion ; et une mise en rapport assez représentative des sources citées avec le projet de recherche personnel. Cette mise en rapport se réalise principalement sur le mode de l'exploitation des sources lors de l'analyse : sur les 13 occurrences dans la catégorie NOUS-X, huit se rapportent à l'exploitation des sources (*à l'aide de, en appliquant, etc.*) et trois se rapportent à la confrontation des résultats avec les recherches antérieures.

Les autres catégories qui sont plus saillantes dans ce mémoire sont le complément d'agent (4,55 %, à égalité avec les mémoires III et IV), le complément du nom (8,60 %, la plus grande fréquence sur l'ensemble des mémoires) et l'emploi de caractérisants (4,05 %, une caractéristique de ce mémoire qu'il ne partage pas avec les autres). D'un autre côté, les

catégories 8 et 9 qui établissent des liens entre les différentes sources bibliographiques sont quasiment absentes de ce mémoire.

### Mémoire III

De manière très similaire au mémoire II, la catégorie la plus représentée ici est celle des renvois entre parenthèses sans autre mention de la source dans la phrase (46 %), suivie par les cas où la source figure en tant que sujet de la phrase (21 %). Le scripteur utilise également dans une proportion significative les phrases où il prend position (7,90 %) ; les 17 occurrences repérées dans cette catégorie sont de type plus varié que dans le mémoire précédent, bien que l'exploitation des sources et la confrontation des résultats avec les recherches antérieures restent les plus fréquentes dans ce mémoire aussi (respectivement 5 et 4 occurrences). Les autres catégories représentatives pour ce mémoire sont : les formulations du type « selon X » en tête de phrase (4,65 %), le complément d'agent (4,20 %) et les subordonnées relatives (3,70 %).

Ce mémoire est très proche du mémoire II en ce qui concerne l'utilisation des différentes catégories et se trouve à mi-chemin entre les mémoires II et IV sur l'axe allant de la fonction de documentation à la fonction de synthèse et d'exploitation.

### Mémoire IV

Avec ses 461 occurrences, le mémoire IV est celui de notre corpus où le nombre d'occurrences est le plus élevé. Redistribuées sur un total de 112 pages de texte, les références figurent avec une densité de 4,1 occurrences par page. Environ 38 % sont des renvois entre parenthèses sans aucune formulation dans la phrase. Toutes les autres catégories sont représentées. La structure la plus courante est celle où la source fonctionne comme sujet (34,70 %), le plus souvent en position initiale de la phrase (23,40 %), mais aussi après un connecteur logique (4,10 %). Viennent ensuite, par ordre de fréquence décroissant : les formulations du type « selon X » (6,94 %), la plupart du temps en tête de phrase ; le complément du nom (5,86 %) ; le complément d'agent (4,77 %). Bien que s'élevant à seulement 3 %, les occurrences où une source apparaît plusieurs fois dans une phrase sont également significatives, si l'on regarde la représentativité de cette catégorie dans les autres mémoires. La mise en rapport des sources effectuée par l'étudiant est légèrement plus élevée que chez les autres scripteurs ; en revanche, les autres catégories tendent à être sous-représentées.

Dans la catégorie 11 (concernant les prises de position du scripteur), il y a 9 occurrences où le scripteur prend position explicitement vis-à-vis des sources et 6 occurrences où il commente

l'utilisation qu'il en fait. Ce phénomène, témoignant d'une maturité scientifique chez l'étudiant-scripteur, semble plus représentatif pour ce mémoire (7,90 %).

## Mémoire V

Ayant la plus grande densité de formulations (5,14 occurrences par page), ce mémoire apparaît comme étant le plus complexe. La catégorie des renvois n'est représentée que par environ 22 % des occurrences, ce qui laisse plus de place aux catégories ayant d'autres fonctions que la simple documentation. Cependant, du point de vue du relief que reçoivent les sources bibliographiques dans l'économie du texte, le mémoire V ne diffère pas beaucoup des autres, puisqu'il fait une grande utilisation de la source à fonction sujet (catégorie 3), donnant ainsi plus de relief aux sources qu'aux idées. Environ 37 % des occurrences relèvent de cette catégorie, avec la remarque toutefois qu'on y fait un emploi conséquent des sous-catégories 3b, 3c et 3d (respectivement 5,20 %, 4,40 % et 1,65 %), qui sont plus rares dans les autres mémoires. Ces sous-catégories renvoient respectivement à la source X en fonction sujet apparaissant plus loin dans la phrase, après un connecteur logique et en incise.

C'est dans ce mémoire qu'on trouve également la plus grande fréquence (16 %) des structures en « selon », dont 5 % se trouvent en milieu ou fin de phrase – autre fait remarquable en comparaison avec les autres mémoires. Une caractéristique importante de ce mémoire est donc la préférence pour les formulations où la source ne se trouve pas en tête de phrase (16,20 % des occurrences sont du type 2b-c et 3b-d), ce qui le démarque du reste du corpus, où ces sous-catégories sont nettement moins fréquentes : respectivement 0 %, 6,60 %, 4,17 % et 7,57 % dans les mémoires I, II, III et IV.

Mais il y a d'autres formulations qui sont plus proéminentes dans le mémoire V : la grande proportion de renvois indirects explicites (3,85 %) et les formulations généralisantes (2,75 %), suivies la plupart du temps des noms des sources. En revanche, par contraste avec les mémoires II à IV, les autres catégories sont sous-utilisées, le cas le plus remarquable étant celui du complément d'agent (seulement 1,65 %). Néanmoins, ce mémoire affiche globalement la plus grande diversité de formulations. La variété est également visible dans les prises de position du scripteur (catégorie 11), avec dix types de rapports différents exprimés par les 16 occurrences de cette catégorie.

La figure qui suit permet de visualiser l'ensemble de ces résultats pour les cinq mémoires, les catégories étant regroupées selon les six fonctions que nous avons établies. Les corrélations que

nous avons décrites à partir du *tableau 2* engendrent des corrélations en termes de fonctions aussi : plus un mémoire est complexe du point de vue de la mention des sources, moins il se limite à la fonction documentaire A ; plus un mémoire est complexe, plus il va donner de relief aux sources (fonction C) et plus il va les mentionner en marge des idées (B). En revanche, il est plus difficile de formuler des tendances en lien avec la complexité des mémoires pour les fonctions D à F.

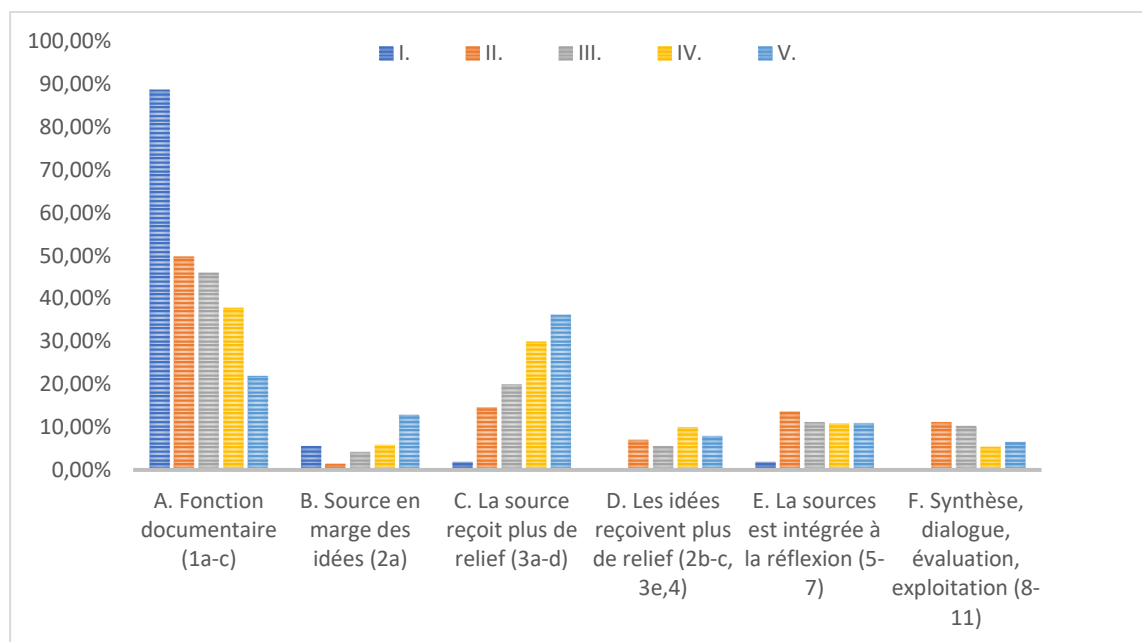


Figure 2. Représentativité des six fonctions dans les mémoires étudiés

Si l'on regroupe, d'une part, les occurrences ayant les fonctions A-B-C, qui donnent priorité à la source, et d'autre part, les occurrences qui relèvent des fonctions D-E-F, où les sources sont subordonnées aux idées et au projet de l'étudiant-scripteur, on obtient la figure suivante. Les pourcentages pour les fonctions B-C nous permettent de tirer des conclusions en faisant abstraction des simples renvois entre parenthèses.



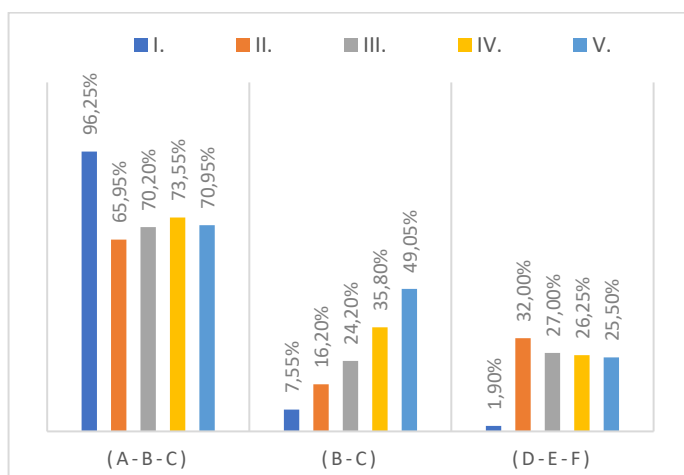


Figure 3. Fonctions centrées sur les sources et fonctions centrées sur le propos

Hormis le mémoire I, qui fait figure à part, les cinq mémoires se caractérisent tous, peu ou prou, par le même rapport entre les occurrences où les sources sont mises sur le devant de la scène et reçoivent plus d'autonomie (fonctions A-B-C) et les occurrences où elles sont secondaires ou moins autonomes (fonctions D-E-F) : ce rapport est d'environ 2 à 1 pour le mémoire II (65,95 % rapporté à 32,00 %) et d'environ 2 à 0,75 pour les mémoires III, IV et V. Pour ce qui est des formulations effectives au niveau de la phrase, c'est-à-dire en laissant de côté les renvois entre parenthèses qui remplissent la fonction documentaire A, on constate que, dans les mémoires II et III, les formulations sont employées plus souvent avec les fonctions D-E-F, tandis que dans les mémoires IV et V les formulations ont plus souvent les fonctions B-C. Or, ces deux derniers mémoires sont les plus complexes. La complexité d'un mémoire définie en termes de densité des occurrences mentionnant la source n'est donc pas nécessairement signe que les sources sont davantage intégrées dans le propos.

## Conclusion

Les mémoires que nous avons décrits se caractérisent tous par un relief plus grand donné aux sources, au détriment de la voix de l'étudiant-scripteur, ce qui crée un déséquilibre, dans l'économie du texte, entre la place accordée aux sources bibliographiques et l'implication du scripteur dans son projet de recherche. En effet, au-delà des variations, la tendance chez les étudiants-scripteurs est de donner la priorité aux voix citées plutôt qu'à leur propre voix. La prise en charge par les étudiants de leur projet de recherche, leurs prises de position, semblent s'affirmer timidement dans les mémoires. Ainsi, les étudiants-scripteurs du corpus étudié se trouvent en position de sousénonciation, à l'opposé des scripteurs des articles de recherche qui, eux, sont en surénonciation (Grossmann – Rinck 2004). Pourtant, ce déséquilibre ne signifie

pas nécessairement un manque de complexité du point de vue des formulations mobilisées pour mentionner les sources, comme nous l'avons vu à partir des données rassemblées dans le *tableau 2*.

L'étude a également permis de mettre en relief les catégories de formulations récurrentes ou, au contraire, sous-employées par chaque scripteur et, en lien avec ces catégories, les fonctions qui ont la priorité dans chacun des mémoires, de la simple documentation à la synthèse, critique et exploitation des sources. Ainsi, sur l'ensemble de ces cinq mémoires, le premier est un cas à part, car il se présente comme une étude littéraire qui ne comporte pas de partie théorique, mais qui fait usage des renvois entre parenthèses pour satisfaire à la fonction documentaire que doit remplir tout travail de ce type. Les deuxième et troisième sont assez proches, car dans les deux cas, environ la moitié des occurrences sont des formulations au niveau phrastique et le taux des prises de position est assez significatif par rapport à l'ensemble des catégories, ce qui contribue à l'équilibre à gauche et à droite de l'axe représentant les fonctions des mentions des sources. Quant aux mémoires IV et V, ils sont nettement plus complexes du point de vue des formulations dans la phrase, avec des pourcentages plus élevés par contraste avec les autres mémoires ; en revanche, pour ce qui est des fonctions remplies par la mention des sources, ils apparaissent moins équilibrés que les mémoires II et III.

Les catégories posées au début de cette étude ainsi que leurs fonctions respectives mériteraient d'être mieux définies afin d'affiner le cadre de description proposé pour aborder les mémoires de recherche. Il serait notamment utile de tenir compte des classes sémantiques des noms/verbes accompagnant les catégories 3 et 6, ou encore de la fonction du SN où la source figure comme complément du nom (*la théorie de X*). De nouvelles catégories devraient être ajoutées, telles celle des sources figurant au sein de syntagmes prépositionnels ou celle des expressions anaphoriques coréférentielles avec la source (pronoms, *l'auteur*, etc.). Parmi les prolongements envisageables pour cette étude, nous pouvons par exemple suggérer l'étude plus approfondie du degré de saillance des sources mentionnées, pour chaque catégorie de formulations, ou encore l'étude des manières d'introduire une nouvelle source au fil du texte : passage d'une source à l'autre, formulations préférées dans ce cas, etc.

## Bibliographie

- Bertin, Marc – Jean-Pierre Desclés 2007. Que nous apprennent les citations bibliographiques ? Une contribution linguistique à l'évaluation de la production scientifique. *Langage, Cognition et Textes 3*. Séoul – Paris : Éditions Université Hankuk des Études étrangères de Séoul – Université Paris-Sorbonne. 1–29.
- Carter-Thomas, Shirley – Elizabeth Rowley-Jolivet 2013. Rapporter la voix de l'autre dans les articles de recherche en anglais : problèmes et enjeux pour le chercheur francophone. *Le discours rapporté et ses marques : perspectives théoriques et didactiques*, éds. Desoutter, Cécile – Caroline Mellet. Bruxelles : Peter Lang. 163–184.
- Cislaru, Georgeta – Chantal Claudel – Monica Vlad 2009. *L'écrit universitaire en pratique*. Bruxelles : De Boeck.
- Cozma, Ana-Maria 2013. Rédaction du mémoire de recherche et gestion de l'hétérogénéité discursive. *Actes numériques du colloque « Écriture experte : enjeux sociaux et scientifiques »*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke. <http://www.colloque-rrir-sherbrooke.actesnumeriques.fr> (consulté le 14/12/2017).
- Fløttum, Kjersti 2003. Bibliographical references and polyphony in research articles. *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*, éds. Fløttum, Kjersti – François Rastier. Oslo : Novus Press. 97–119.
- Fløttum, Kjersti – François Rastier éds. 2003. *Academic Discourse. Multidisciplinary Approaches*. Oslo : Novus.
- Grossmann, Francis – Fanny Rinck 2004. La surénonciation comme norme du genre : l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique. *Langages* 156 : 34–50.
- Hyland, Ken 1999. Academic attribution: citation and the construction of disciplinary knowledge. *Applied Linguistics* 20 : 341–367.
- Kleemann-Rochas, Colette – Graziella Farina – Mercedes Fernandez – Mireille Michel 2003. *Comment rédiger un rapport, un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ? Manuel de rédaction avec modules d'apprentissage des techniques d'écriture en français*. Projet « Rédigera ». Centre de langues de l'Institut universitaire européen, Florence. <https://www.unioviedo.es/ecrire/redigera.pdf> (consulté le 14/12/2017).
- Lucas, Nadine 2006. Le discours rapporté en sciences humaines et son ellipse en sciences exactes. *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*,

- éds. López Muñoz, Juan Manuel – Sophie Marnette – Laurence Rosier. Cadix : Presses de l'Université de Cadix. 205–215.
- Pollet, Marie-Christine 2001. *Pour une didactique des discours universitaires : étudiants et système de communication à l'université*. Bruxelles : De Boeck.
- Rinck, Fanny 2006. Gestion de la polyphonie et figure de l'auteur dans les parties théoriques de Rapports de stage. *LIDIL* 34 : 85–103.
- Rinck, Fanny 2013. Comment gérer les sources dans un article de recherche ? Un scénario didactique pour les apprentis-chercheurs. *Le discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*, éds. Desoutter, Cécile – Caroline Mellet. Bruxelles : Peter Lang. 181–196.
- Rinck, Fanny – Françoise Boch – Francis Grossmann 2007. Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche. *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, éds. Lambert, Patricia *et al.* Paris : L'Harmattan. 285–296.
- Small, Henry G. 1982. Citation context analysis. *Progress in communication sciences* 3, éds. Dervin, Brenda – Melvin J. Voigt. Norwood, NJ : Ablex. 287–310.
- Tutin, Agnès 2010. *Dans cet article, nous souhaitons montrer que...* Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines. *LIDIL* 41 : 15–40.
- Zhao, Dangzhi – Alicia Cappello – Lucinda Johnston 2017. Functions of Uni- and Multi-citations: Implications for Weighted Citation Analysis. *Journal of Data and Information Science* 2 (1) : 51–69.